

# الرابطة الجهوية الوسطى لكرة السلة

X.CH:I++.CI.E.I+I+.NCC.O+IAA.O.XI+.Z\*GU.N+

# Regional Center Basket-Ball League

Numéro et date d'agrément de la LRCBB: 11/22 du 16 février 2022. - Numéro d'identification fiscale (NIF): 162302222110.

Réf: 058/LRCBB/2025

Alger le, 03 Mars 2025.

A
Monsieur le Président
de la section de basket ball
de l'USM Blida'B

## **NOTIFICATION**

### Affaire disciplinaire n° 04

Rencontre **USM Blida'B - RT Khemis'B** (DN3/SM) du 14 février 2025 à Blida.

- ✓ Vu la feuille de marque
- ✓ Vu les rapports des officiels
- ✓ Vu la faute disqualifiante du manager EL GHERS.Y n° lic C00212 de l'équipe **USMB'B**
- ✓ Après audition du manager susnommé en date 26 février 2025.
- ✓ Attendu que le manager EL GHERS.Y a été disqualifié pour contestation de décision.
- ✓ Attendu que le manager EL GHERS.Y a tenté d'agresser l'arbitre.
- ✓ Attendu que l'arbitre de la rencontre a utilisé très clairement le geste conventionnel signalant la faute disqualifiante du manager EL GHERS.Y.
- ✓ Attendu que la réparation de cette faute disqualifiante a bien été effectuée par l'arbitre conformément aux règles du jeu.
- ✓ Attendu que le manager EL GHERS.Y a participé à la rencontre **OM- USMB'B** (DN3/SM) du 21 février 2025 à Médéa.

#### Par et pour ces motifs : la commission de Discipline <u>Décide</u> :

- Le manager EL GHERS.Y n° lic C00212 de l'équipe **USMB'B** est suspendu deux (02) matchs automatique (Art 8-6-17 des RG) et seize (16) mois fermes à compte du 21/02/2025. (10 mois ferme Art 8-6-7 des RG + 06 mois ferme Art 8-5-5 des RG)
- La rencontre **OM- USMB'B** (DN3SM) du 21 février 2025 est perdue par pénalité pour le club USM'B qui marque zéro points et le club OM qui marque deux (02) points au classement général (Art 8-5-5 des RG)
- Une amende de cent six mille dinars (106.000,00) DA est infligée au club USMB, payable sous huitaine (Art 8.1.12.1 des RG).

Le Secrétaire Général de la LRCBB

DIDOUCHE Djaital